



Agence canadienne de développement économique du Nord

2025-2026

Rapport financier trimestriel pour le trimestre se terminant le 30 juin 2025

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre des Affaires du Nord et de l'Arctique et ministre responsable de l'Agence canadienne de développement économique du Nord, 2025

No de catalogue R106-1F-PDF
ISSN 2816-587X

Agence canadienne de développement économique du Nord

Rapport financier trimestriel se terminant le 30 juin 2025

Introduction

Le présent rapport financier trimestriel a été préparé par la direction, conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses](#) et le [Budget supplémentaire des dépenses \(A\)](#). Ce rapport n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

L'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor) travaille avec ses partenaires pour favoriser le développement économique dans les territoires canadiens. L'Agence appuie, finance et promeut le développement économique au niveau national, territorial et communautaire, elle stimule la croissance et l'innovation, elle contribue au développement de la capacité et elle investit dans des projets de développement économique structurants dans les territoires. De plus, par l'entremise du Bureau de gestion des projets nordiques, l'Agence coordonne la participation fédérale aux processus d'examen environnemental dans les territoires et elle tient à jour les dossiers de consultation de compétence fédérale associés aux projets de grande envergure.

Des renseignements supplémentaires sur les autorités, le mandat et les activités de programme de CanNor sont publiés dans le [Plan ministériel](#) et le budget des dépenses.

Méthode de présentation

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorités qui y est joint comprend les autorités de dépenser de l'Agence accordées par le Parlement et celles utilisées par l'Agence conformément au Budget principal des dépenses et au Budget supplémentaire des dépenses (A), pour l'exercice 2025-2026. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorités de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorité préalable du Parlement. Les autorités sont accordées par l'intermédiaire de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'intermédiaire de lois sous forme d'autorités législatives de dépenser à des fins déterminées.

L'Agence utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour l'établissement et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les crédits votés par le Parlement sont encore accordés en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

État des autorités

Le total des autorisations budgétaires de CanNor pouvant être utilisées au premier trimestre de l'exercice 2025-2026 s'élevait à 77,8 millions de dollars, soit une augmentation nette de 6,4 millions de dollars (9 %) par rapport au premier trimestre de l'exercice 2024-2025. L'écart se compose d'augmentations du crédit 1 - Dépenses de fonctionnement et du crédit 5 - Subventions

et contributions. L'augmentation du crédit 1 provient principalement de l'ajout du budget pour le Contrat de mise en œuvre de l'Accord du Nunavut. L'augmentation du crédit 5 est principalement due à l'ajout d'investissements annoncés dans le budget 2024, notamment la croissance économique régionale par l'innovation et l'initiative régionale en matière d'intelligence artificielle.

État des dépenses budgétaires par article courant

Les dépenses totales de CanNor par article courant pour le trimestre terminé le 30 juin 2025 s'élèvent à 8,7 millions de dollars, soit une diminution nette de 2,2 millions de dollars par rapport au trimestre terminé le 30 juin 2024. L'écart se compose principalement d'une diminution des paiements de transfert et s'explique en grande partie par le fait que seules les dépenses essentielles ont été effectuées en raison de l'utilisation des mandats spéciaux de la gouverneure générale au cours du premier trimestre. On constate également une baisse notable des coûts de personnel en raison d'un taux de postes vacants plus élevé au début de l'exercice 2025-2026.

Risques et incertitudes

Alors que le Nord présente des possibilités de développement et de croissance économiques et d'innovation, certains facteurs, notamment sa grande superficie, son éloignement des grands centres, le manque d'infrastructures, sa connectivité déficiente, son accès difficile à l'énergie, les coûts énergétiques élevés de même que son manque de main-d'œuvre qualifiée, contribuent à en faire un milieu où l'activité économique est difficile. Ces facteurs présentent des défis supplémentaires pour les entreprises et empêchent la population du Nord de profiter pleinement des opportunités de développement économique.

Les principaux risques (et les stratégies d'atténuation des risques) de CanNor sont présentés dans le Plan ministériel :

1. **Incertitude économique** : Après avoir traversé les bouleversements économiques de ces dernières années, les territoires continuent de faire face à des perturbations potentielles. La fermeture imminente de plusieurs mines dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, ainsi que la volatilité des prix des minéraux, fait peser des risques sur les investissements continus et la croissance dans ce secteur ayant des retombées importantes. Alors que le Nord poursuit sa diversification sectorielle tout en s'appuyant sur le secteur de l'extraction minière pour l'essentiel des investissements privés et de la croissance, les conflits commerciaux internationaux pourraient nuire considérablement à sa stabilité économique, en pesant sur la consommation des ménages et l'investissement des entreprises.
2. **Pénuries de main-d'œuvre** : Les pénuries de main-d'œuvre constantes, associées au vieillissement de la population dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, pourraient continuer à peser sur le bassin de main-d'œuvre nordique et autochtone, ce qui entraînerait des retards dans les projets, une réduction des capacités de gestion des projets et une concurrence accrue pour la main-d'œuvre qualifiée, ainsi que des retards dans la mise en œuvre de l'article 23 de l'Accord du Nunavut.
3. **Changements climatiques** : Les phénomènes météorologiques violents et les autres effets des changements climatiques continuent de perturber les déplacements, la construction, la livraison et les autres activités liées au développement économique. Les territoires peuvent être particulièrement touchés par cette situation, en raison des saisons de construction plus courtes, des chaînes d'approvisionnement fragiles et des perturbations climatiques disproportionnées qui peuvent avoir des répercussions sur la viabilité des projets et sur d'autres activités de développement économique.
4. **Développement de l'infrastructure** : Le déficit en matière d'infrastructure dans le Nord est un obstacle fondamental à la croissance économique, notamment le manque

important de logements et l'absence de réseaux de transport et d'énergie, et a une incidence sur la compétitivité globale du Nord et entraîne une augmentation du coût pour mener des affaires.

5. **Intérêts internationaux complexes pour l'Arctique** : Les tensions géopolitiques accrues ont ravivé les appels en faveur de la recapitalisation, du renouvellement et du développement de nouveaux investissements dans l'infrastructure liée à la défense dans l'Arctique afin de renforcer la sécurité de la région et la souveraineté du Canada. En réponse à ces pressions, le gouvernement du Canada a lancé, en 2024, l'initiative [Notre Nord, fort et libre : Une vision renouvelée pour la défense du Canada](#) et la [Politique étrangère du Canada pour l'Arctique](#), et oriente maintenant de nouvelles dépenses substantielles vers la défense du Nord.

Changements importants quant aux opérations, au personnel et aux programmes

Le 13 mai 2025, l'honorable Rebecca Chartrand a été nommée ministre des Affaires du Nord et de l'Arctique et ministre responsable de l'Agence canadienne de développement économique du Nord.

Approuvé par :

Original signé par

Jimi Onalik
Président

Ottawa, Canada
Le 29 juillet 2025

Original signé par

Angela Pepper
Dirigeante principale des finances par intérim

État des autorités (non vérifié)

	Exercice 2025-2026			Exercice 2024-2025		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2025*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
(en milliers de dollars)						
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	23 914	4 204	4 204	21 699	5 737	5 737
Crédit 5 – Subventions et contributions	51 424	3 877	3 877	47 558	4 820	4 820
Autorités législatives budgétaires	2 496	624	624	2 132	355	355
Autorités totales	77 835	8 706	8 706	71 388	10 913	10 913

*N'inclut que les autorités disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, les sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (*non vérifiées*)

(en milliers de dollars)

Dépenses

	Exercice 2025-2026			Exercice 2024-2025		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2025	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Personnel	18 811	4 652	4 652	17 577	5 294	5 294
Transports et communications	1 205	139	139	944	148	148
Information	190	0	0	185	2	2
Services professionnels et spéciaux	3 315	499	499	2 726	239	239
Locations	2 417	7	7	1 948	381	381
Réparation et entretien	142	0	0	118	9	9
Services publics, matériel et fournitures	116	7	7	99	5	5
Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux	0	0	0	0	0	0
Acquisition de matériel et d'outillage	205	0	0	165	17	17
Paielements de transfert	51 424	3 877	3 877	47 558	4 820	4 820
Autres subventions et paiements	10	- 475	- 475	67	- 1	- 1
Dépenses budgétaires totales	77 835	8 706	8 706	71 388	10 913	10 913

Note : Les chiffres ayant été arrondis, les sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués.